

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 9 juin 2015, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M ^{me} Manon Villeneuve,	vice-présidente
M. Bruno Allard,	commissaire-parent
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Martin Reid,	commissaire

tous les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1596/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2015.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1597/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2015.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1598/SSGC)

M. Éric Filiatrault, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Réfection d'une salle de toilettes, décontamination fongique, ajout d'unités de climatisation et travaux divers – École Saint-Alexandre;
8. Modification au réseau de chauffage à l'école l'Oasis;
9. Modification du réseau de chauffage à l'école Saint-Martin;
10. Octroi du mandat à la Commission scolaire de Laval pour l'achat de papier d'impression avec le comité d'achats regroupés Laval-Laurentides-Lanaudière pour 2015-2016 avec une année d'option;
11. Achat de cahier d'exercices et de manuels scolaires au secondaire pour les établissements de la CSRDN, année scolaire 2015-2016;
12. Achat de cahier d'exercices et de manuels scolaires au primaire pour les établissements de la CSRDN, année scolaire 2015-2016;
13. Bail entre la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CFTR) et la compagnie 9131-2710 Québec inc.;
14. Contrat de concession alimentaire à l'école Saint-Julien;
15. Questions diverses;
16. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

RÉFECTION D'UNE SALLE DE TOILETTES, DÉCONTAMINATION FONGIQUE, AJOUT D'UNITÉS DE CLIMATISATION ET TRAVAUX DIVERS - ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE (RCE-1599/SRM)

ATTENDU QUE la firme DKA, architectes a préparé les plans et devis pour soumissions;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus haut énumérés;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 14380-039) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 19 mai 2015 à 11 h;

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie Entreprise Générale Gestram Itée de Morin-Heights, au montant forfaitaire de 218 300 \$ (avant les taxes), a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation positive des professionnels mandatés sur ledit projet datée du 21 mai 2015;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire :

- A) D'accorder le contrat de réfection d'une salle de toilettes, décontamination fongique, ajout d'unités de climatisation et travaux divers à l'école Saint-Alexandre à l'entreprise Entreprise Générale Gestram Itée de Morin-Heights, au montant forfaitaire de 218 300 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels et afférents.

- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels et afférents, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

MODIFICATION AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE À L'ÉCOLE L'OASIS (RCE-1600/SRM)

ATTENDU QUE la firme Stantec Experts-conseils Ltée a préparé les plans et devis pour soumissions;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus haut énumérés;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 14380-070) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 1^{er} juin 2015 à 11 h;

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie 9106-4154 Québec inc., L'Heureux Mongeau JC Lauzon de Montréal, au montant forfaitaire de 158 800 \$ (avant les taxes), a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation positive des professionnels mandatés sur ledit projet datée du 1^{er} juin 2015;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire :

- A) D'accorder le contrat de modification au réseau de chauffage à l'école l'Oasis à l'entreprise 9106-4154 Québec inc., L'Heureux Mongeau JC Lauzon de Montréal, au montant forfaitaire de 158 800 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels et afférents.
- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels et afférents, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

MODIFICATION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE À L'ÉCOLE SAINT-MARTIN (RCE-1601/SRM)

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie Stantec Experts-conseils Ltée a préparé les plans et devis pour soumissions;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus haut énumérés;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 14380-071) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 22 mai 2015 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie Tuyauterie Expert inc. de Joliette, au montant forfaitaire de 209 720 \$ (avant les taxes) a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation positive des professionnels mandatés sur ledit projet datée du 26 mai 2015;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSÉ** par M. Éric Filiatrault, commissaire :

- A) D'accorder le contrat de modification du réseau de chauffage à l'école Saint-Martin à l'entreprise Tuyauterie Expert inc. de Joliette, au montant forfaitaire de 209 720 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels et afférents.

- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels et afférents, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

OCTROI DU MANDAT À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL POUR L'ACHAT DE PAPIER D'IMPRESSION AVEC LE COMITÉ D'ACHATS REGROUPÉS LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE POUR 2015-2016 AVEC UNE ANNÉE D'OPTION (RCE-1602/SRM)

CONSIDÉRANT QUE selon la Loi sur les contrats des organismes publics, la CSRDN doit octroyer un mandat officiel par écrit à la personne et à la commission scolaire qui représentera le CARLLL au niveau de l'appel d'offres pour l'achat de papier d'impression;

CONSIDÉRANT QUE le montant total dépasse le seuil de 100 000 \$, le comité exécutif de la CSRDN doit autoriser cet octroi de mandat;

CONSIDÉRANT QUE par ce mandat, notre organisme s'engage à acquérir les biens selon les quantités spécifiées auprès du fournisseur retenu par la Commission scolaire de Laval et à respecter les conditions prévues au document d'appel d'offres pour la durée prévue au contrat;

CONSIDÉRANT QUE le montant total des dépenses pour l'achat de papier d'impression est évalué à plus de 200 000 \$ pour l'année 2015-2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) D'accorder le mandat de procéder à l'appel d'offres public à la Commission scolaire de Laval selon la Loi sur les contrats des organismes publics et son règlement.
- B) De procéder à l'achat de papier d'impression auprès du fournisseur retenu par le mandataire du CARLLL et de respecter les conditions prévues aux documents d'appel d'offres.

Adopté

ACHAT DE CAHIER D'EXERCICES ET DE MANUELS SCOLAIRES AU SECONDAIRE POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CSRDN, ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016 (RCE-1603/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public (appel d'offres 14380-049) pour l'achat de cahiers d'exercices et de manuels scolaires au secondaire selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 29 mai 2015 à 14 h;

ATTENDU QUE les soumissions des compagnies Biblairie G.G.C. Itée de Sherbrooke et Martin Produits Bureau de Joliette ont été retenues en partie et jugées conformes;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles de retenir les deux fournisseurs pour les montants suivants :

Biblairie G.G.C. Itée 1567, rue King Ouest, Sherbrooke	350 550,81 \$
Martin Produits Bureau 576, rue St-Viateur, Joliette	14 899,56 \$
TOTAL AVANT LES TAXES :	365 450,37 \$

Il est **PROPOSÉ** par M. Martin Reid, commissaire :

- A) De retenir les fournisseurs inscrits au tableau ci-dessus pour un montant total de commandes avant les taxes de 365 450,37 \$.
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels et afférents.
- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels et afférents, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

ACHAT DE CAHIER D’EXERCICES ET DE MANUELS SCOLAIRES AU PRIMAIRE POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CSRDN, ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016 (RCE-1604/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d’offres public (appel d’offres 14380-082) pour l’achat de cahiers d’exercices et de manuels scolaires au primaire selon la politique d’achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l’ouverture des soumissions a eu lieu le 29 mai 2015 à 14 h;

ATTENDU QUE les soumissions des compagnies Biblairie G.G.C. Itée de Sherbrooke et Martin Produits Bureau de Joliette ont été retenues en partie et jugées conformes;

ATTENDU la recommandation de l’équipe du Service des ressources matérielles de retenir les deux fournisseurs pour les montants suivants :

Biblairie G.G.C. Itée 1567, rue King Ouest, Sherbrooke	236 624,88 \$
Martin Produits Bureau 576, rue St-Viateur, Joliette	2 674,09 \$
TOTAL AVANT LES TAXES :	239 298,97 \$

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) De retenir les fournisseurs inscrits au tableau ci-dessus pour un montant total de commandes avant les taxes de 239 298,97 \$.
- B) D’autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels et afférents.
- C) D’autoriser la direction générale à signer les documents contractuels et afférents, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

BAIL ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (CFTR) ET LA COMPAGNIE 9131-2710 QUÉBEC INC. (RCE-1605/SSGC)

CONSIDÉRANT la mission du CFTR axée sur la formation spécialisée dans la conduite des véhicules lourds;

CONSIDÉRANT QUE le CFTR recherche des espaces à partir desquels il pourra dispenser les formations pratiques et théoriques propres à sa mission dans la région de Boucherville;

CONSIDÉRANT les termes du bail proposé;

Il est **PROPOSÉ** par M. Martin Reid, commissaire, d’autoriser le président et la directrice générale à signer le projet de bail versé au répertoire de la CSRDN sous la cote **CE2014-2015-03**.

Adopté

CONTRAT DE CONCESSION ALIMENTAIRE À L’ÉCOLE SAINT-JULIEN (RCE-1606/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Geneviève Lavoie assurait l’exploitation d’une concession de cantine à l’école Saint-Julien;

CONSIDÉRANT la réception à l’école Saint-Julien et au Service du secrétariat général et des communications d’un avis de non-renouvellement de contrat de M^{me} Geneviève Lavoie pour l’école Saint-Julien en ce qui concerne l’année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT l’intérêt manifesté par le concessionnaire, M^{me} Mélanie Legault, pour offrir le service de concession alimentaire à l’école Saint-Julien pour l’année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Mélanie Legault est actuellement concessionnaire alimentaire aux écoles Saint-Alexandre, Saint-André et Bouchard et que les services donnés répondent aux exigences;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Mélanie Legault possède les qualifications requises;

CONSIDÉRANT QUE les composantes des menus sont établies par la commission scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le prix des menus et des aliments est établi par la commission scolaire;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, d'accorder le contrat de concession alimentaire relatif à l'école Saint-Julien pour l'année 2015-2016, à M^{me} Mélanie Legault, avec renouvellement d'année en année à moins d'un avis contraire du secrétaire général ou du concessionnaire signifié à l'autre partie à au moins 90 jours de la date anniversaire prévue au contrat et d'autoriser la présidence et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1607/SSGC)

M. Martin Reid, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 18 h 50.

Adopté

Président

Secrétaire